

**ED262 / Offre des Formations 2025 – 2026**

Durant sa formation, un doctorant doit :

- ✓ suivre des enseignements parmi les trois sortes de formations dispensées par l'ED,
- ✓ valider 90 heures au cours des trois années de thèse, soit **30 heures de "Formation généraliste"**, **30 heures de "Formation professionnelle"** et **30 heures de "Formation scientifique"**.

Catégories	Formations
Généralistes 30h	Formation obligatoire à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique (3 h) - Pr M. Brasseur / B. Daugeron / M-F. Mamzer
	Participation des doctorants à la ½ journée (4h) de rentrée de l'École Doctorale
	Traitement de texte avec le logiciel Word [(12 h) (soit 2 x 3 h « Débutant » et 2 x 3 h « Confirmé »)] - France Merlini
	Séminaire de méthodologie et de déontologie appliquée à la thèse (16h) – Pr Bruno Daugeron,
Professionnelles 30h	Strategic research and professional positioning (15h) - Francine Tran
	Rencontres doctorales (8h)
	Formation TOEIC [(3 h) - de la 1 ^{ère} à la 3 ^{ème} année avant soutenance] - Centre des langues de UPD
	Création de deux nouveaux cours (bloc généraliste) :
	Utilisation responsable de l'intelligence artificielle dans le travail de thèse – 10h
	Valorisation de la recherche en SHS et préparation à l'après-thèse – 10h
	Cours de français langue étrangère (FLE) pour les étudiants étrangers, après accord du directeur de l'École doctorale (30 h validées au maximum)
	Cours d'histoire, de culture ou de littérature française pour les étudiants étrangers, après accord du directeur de l'École doctorale (30 h validées au maximum)
	Département de formation des doctorant.es de l'université Paris Cité – Formations généralistes (30 h validées au maximum) – Plateforme AMETHIS
	Formation à la recherche documentaire : pour débutants (3 h) ; niveau avancé (3 h) ; utilisation du logiciel de gestion bibliographique Zotero et mise en place d'une veille documentaire (3 h)
Scientifiques 30h	Le catalogue est consultable à cette adresse : https://u-paris.fr/bibliotheques/doctorants-se-former/
	Clinique juridique (30 h) – Pr Clothilde Grare-Didier et Mme Bénédicte Guénégo
	Formation à la pédagogie en ligne (5 h)
	Pour suivre en ligne : https://moodle.u-paris.fr/
	Prise de parole et présentation d'un travail en public [(2 j) (soit 2 x 8 h)] – Marie Fringand Requin
	Préparation à la soutenance (2 x 3 h) – Maxime Touchais / MCF
	Département de formation des doctorant.es de l'université Paris Cité – Formations professionnelles (30 h validées au maximum) – Plateforme AMETHIS
	Séminaires d'histoire des systèmes juridiques européens (3 séminaires de 12 h)
	Méthodologie juridique - Le raisonnement juridique : (18 h) - Maxime Touchais / MCF
	Les enjeux sociétaux de la santé. Etudes de cas et échanges avec des acteurs du monde professionnel (20h) – Pr Thomas Rapp
	Séminaire – Recueillir et analyser des données empiriques (20h) - Pr Martine Brasseur
	Cours dispensés dans le cadre des Graduate schools Health and Society ou Transitions Gouvernance Décision, sous réserve des effectifs, de l'accord du responsable et de la cohérence avec le sujet de thèse
	Cours dispensés dans le cadre du programme <i>Common law</i> et des LLM de la Faculté de droit (30 h validées au maximum)
	Cours dispensés en Master 2 (30 h validées au maximum, après accord du responsable de la spécialité de M2, à l'exclusion des séminaires déjà suivis)
	Séminaires, colloques et conférences organisés dans le cadre des centres de recherche (30 h validées au maximum)
	Ateliers - Séminaires doctoraux organisés dans le cadre des centres de recherche (30 h validées au maximum)
	Séminaires, colloques et conférences suivis par le doctorant dans un autre établissement (30 h validées au maximum)